

**NUMÉROS INAMI****La FEF veut remédier à la pénurie de médecins**

La Fédération des étudiants francophones (FEF) salue la décision de la ministre des Affaires sociales et de la Santé Maggie De Block de délivrer les numéros Inami à l'ensemble des étudiants francophones en attente cette année, a indiqué la présidente de la FEF, Corinne Martin.

Sa position est plus mitigée sur la teneur des conditions inhérentes à cet octroi pour l'avenir. La FEF aurait souhaité que cet engagement soit hors quotas. Elle regrette le mécanisme de lissage négatif, qui diminuera les numéros Inami pour les prochains inscrits en médecine. Ce report n'a, selon la fédération étudiante, pas de raison d'être si la réflexion tient compte de la pénurie de médecins, criante dans certaines spécialités.

Corinne Martin estime paradoxal que la ministre promette un cadastre complet et dynamique, tout en demandant au ministre de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles Jean-Claude Marcourt d'instaurer un mécanisme de sélection pour limi-

ter à l'avenir le nombre d'étudiants : «*L'absence de réflexion sur la pénurie de médecins est inquiétante. Les quotas ont été fixés initialement pour limiter le coût des soins de santé, puisque le numéro Inami est une sorte de passeport pour le remboursement. L'efficacité de ce système n'a jamais été prouvée. Les coûts des soins de santé ont d'ailleurs augmenté depuis son instauration. Mais, on maintient aveuglément ce système en limitant les numéros Inami. Ces quotas ne visent pas à avoir des médecins en suffisance par rapport aux besoins de la société.*

Considérant que des numéros Inami sont détenus par des médecins à mi-temps ou des personnes qui ne pratiquent plus, elle encourage la mise en œuvre d'un cadastre dynamique. «*La Belgique se fait chaque année taper sur les doigts par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) pour les inégalités de son enseignement secondaire, prévient Corinne Martin. Mettre une sélection en place va cristalliser ces inégalités et les rendre déterminantes pour le cursus universitaire.*» ■